



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 81666

Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la question du nombre de médecins du travail dans la région Pays de la Loire. Actuellement au nombre de 319, ils seront, selon l'évolution démographique, amenés à diminuer. Cette évolution suscite de vives inquiétudes parmi les professionnels de la santé au travail. Le nombre de postes d'internat ouverts dans cette spécialité ne semble pas emporter l'adhésion des acteurs qui le jugent insuffisant et dénoncent leur sous-effectif actuel. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour répondre aux craintes des professionnels de la santé au travail.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81666

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4423